

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le jeudi 21 avril 2022 à 19 heures 30 en Salle Maurice Koehl.

Conformément à la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, cette séance du Conseil municipal se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister.

Afin de préserver le caractère public de la réunion, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy-Saint-Georges

Yann DUBOSC



POUVOIR

Je soussigné(e), donne pouvoir à :

M ou Mme

Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal

Du:

A BUSSY-SAIN-T-GEORGES LE :

Signature :

Ordre du jour

✚ Procès-verbal de la séance du 3 février 2022

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Indemnité de fonction à un Conseiller municipal délégué.

INTERCOMMUNALITE

2. Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

3 - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) du 17 janvier 2022.

RESSOURCES ET MOYENS

4 - Présentation du Compte de gestion 2021 - Budget Ville.

5 - Approbation du Compte administratif 2021 - Budget Ville.

6 - Reprise du résultat 2021 - Exercice 2022 - Budget supplémentaire.

7 - Vote du Budget supplémentaire - Exercice 2022 - Budget Ville.

8 - Subvention complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

9 - Complément à la délibération n° 2022-00016 du 3 février 2022 relatif à la dissolution du Syndicat Mixte de Vidéocommunication de l'Est Parisien (SYMVEP).

10 - Avenant n°1 à la convention n°2020 000015 du 16/12/2020 avec EPAMARNE relative à la participation financière pour la réalisation du Groupe scolaire n°14 (Lot S8) dans la ZAC du Sycomore.

11 - Programmes d'actions dans le cadre du Fonds d'Aménagement Communal (FAC).

RESSOURCES HUMAINES

12 - Création d'un poste de « Responsable du pôle Espaces publics » au grade d'Ingénieur territorial à temps complet.

13 - Création d'un poste de « Responsable du pôle du Patrimoine bâti » au grade d'Ingénieur territorial à temps complet.

14 - Création d'un poste de Chargé(e) de la gestion des Archives au grade de rédacteur territorial.

15 - Création d'un poste de Responsable Adjoint du service des Sports et de la Vie Associative (h/f).

16 - Création d'emplois saisonniers (H/F).

17 - Intégration directe - grade d'animateur vers le grade de Rédacteur.

18 - Transformation de poste suite à la réussite d'un concours.

19 - Réactualisation du RIFSEEP.

20 - Délibération concordante portant création du comité social territorial commun entre la commune et l'établissement public rattaché (CCAS) avec Formation spécialisée.

21 - Actualisation de la rémunération des études surveillées.

SCOLAIRE

22 - Actualisation de la sectorisation scolaire.

PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

23 - Convention relative aux frais de participation des communes extérieures aux activités périscolaires dont les enfants sont scolarisés en ULIS et UEMA.

24 - Remise gracieuse d'une dette.

PETITE ENFANCE

25 - Avenant à la convention entre la ville et la CAF pour le RAM/RPE suite à un changement de dénomination et de missions.

JEUNESSE

26 - Renouvellement de la labellisation de la Structure Information Jeunesse.

27 - Plan VACANCES APPRENANTES 2022.

28 - Convention de collaboration entre les établissements du secondaire et la structure information jeunesse.

TECHNIQUE

29 - Application d'un tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages sur le domaine public.

30 - Convention de mise à disposition gratuite du droit de pêche avec l'association "Le pêcheur de Marne-la-vallée".

URBANISME

31 - Dénomination d'un espace public, modification du tracé de voies et espaces, et suppression d'une voie au sein de la ZAC du Sycomore.

32 - Approbation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

33 - Subventions annuelles aux associations.

DEVELOPPEMENT DURABLE

34 - Composition du Comité de pilotage pour l'attribution des jardins communaux.

CULTUREL

35 - Attribution de lots dans le cadre des concours liés à l'exposition artistique "La Femme" et au « Défi Piles Inter-écoles ».

DIVERS

Information du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.